Charte des valeurs

Responsabilité

Esprit d'entreprise et autonomie sont reconnus et encouragés.
Chacun assume, à son niveau, la responsabilité de ses actes ;
tout le monde a droit à l'erreur (tout le monde en commet)
mais l'erreur répétée devient une faute.
Une faute est grave si elle est dissimulée.

Confiance

Tout collaborateur bénéficie de la confiance du groupe et en particulier de son patron direct.
Celui qui a la volonté et les capacités de progresser doit s'en voir offrir la possibilité.
La confiance régit les relations avec les autres métiers du groupe, les fournisseurs et les sous-traitants.

Transparence

La confiance n'est possible que dans la transparence : dissimulation et fausse présentation de la réalité sont inacceptables.
Celui qui ne signale pas une anomalie dont il a connaissance s'en fait le complice.

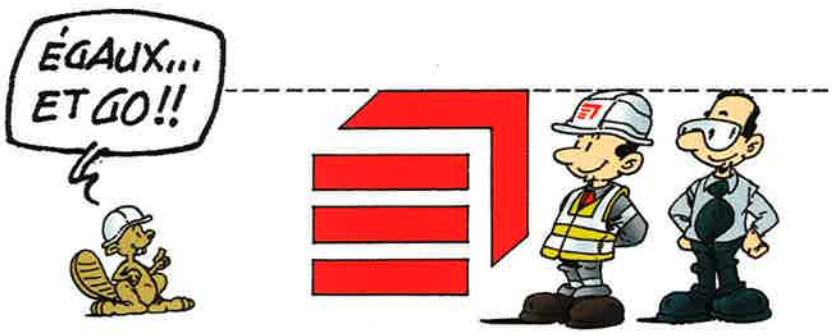

Exemplarité

La première exigence est le respect des autres.
Les privilèges ne sont pas supportables dans un groupe où le partage des satisfactions comme des échecs est la règle.
On ne peut pas demander aux autres ce qu'on ne s'impose pas à soi-même.

Lucidité, courage & pugnacité

Excès immobiliers, dérèglements financiers viennent bouleverser la donne.
Il faut rebondir les premiers.
Le courage et la pugnacité de chacun des collaborateurs sont nécessaires pour créer les succès de la prochaine décennie.

EIFFAGE